Ces cinq nouveautés à venir au centre hospitalier

Hier midi, c'était cérémonie de vœux au centre hospitalier de Douai (CHD). Renaud Dogimont, son directeur, a détaillé les principaux chantiers qui vont marquer l'année. On fait le point.

PAR BENJAMIN DUBRULLE
douai@lavoixdunord.fr

Le centre hospitalier de Douai a fêté, l'an passé, ses dix ans.

DOUAI.

1 Deux nouveaux équipements
La décision devrait être actée par l'Agence régionale de santé (ARS) entre avril et juin. Le centre hospitalier devrait être équipé prochainement d'une nouvelle IRM, mais aussi et surtout d'un TEP (tomographie par émission de positrons) scan. Ce dernier équipement permettra de soigner avec davantage de précision les traitements des tumeurs et des cancers. Rares sont les établissements de santé régionaux à posséder un TEP scan.

2 On devrait mieux manger à l'hôpital
Il y a quelques mois, le centre hospitalier a changé son mode de distribution des repas. Fini les barquettes, place aux assiettes. Le retour est plus que positif. Le taux de satisfaction des patients a grimpé en flèche. En 2019, des chariots de restauration seront déployés dans toute la résidence Marceline-Desbordes-Valmore. Ils permettront aux résidents de l'EHPAD de bénéficier de portions adaptées à leur appétit et à leurs préférences culinaires.
Le CHD va participer cette année au projet « repas à l'hôpital » piloté par le ministère de la Santé. Sur plus de quarante candidats, l'établissement douaisien fait partie des trois sélectionnés en France pour être un laboratoire d'amélioration de la restauration à l'hôpital. « *On va travailler avec une diététicienne pour notamment réduire les compléments alimentaires. Il vaut mieux que ces apports passent par la nourriture comme des soupes que via des médicaments.* »

3 Accouchement naturel
L'an passé, le nombre d'accouchements a progressé de 1 % (1 567 naissances en 2018 contre 1 546 en 2017) « *alors que les vingt-deux maternités que compte notre département enregistrent, quant à elles, une baisse moyenne de 3 % et de 10 à 13 % chez les centres hospitaliers voisins* ». Pour attirer davantage de femmes enceintes, un espace physiologique dédié aux mamans qui souhaitent accoucher naturellement verra le jour ces prochains mois. Il y aura une salle de pré-travail et de dilatation équipée d'une baignoire ainsi qu'une salle d'accouchement. « *Cela leur permettra de choisir librement leur mode d'accouchement et de ne pas être contrainte. Ça réduira le stress.* »

4 Le placenta recyclé
Actuellement, le placenta est jeté à la poubelle après l'accouchement. Ces prochains mois, il devrait être recyclé (via un don) et permettra de réparer la cornée détruite via une greffe de tissu. Cette spécificité a pu être mise en place grâce à la relance récente du service d'ophtalmologie du centre hospitalier de Douai.

> ***« Il faut que le dépistage soit fait bien en amont car c'est quand le cas est grave voire critique que le coût est élevé. »***
>
> RENAUD DOGIMONT, DIRECTEUR

5 Diabète et insuffisance cardiaque ciblés
Quatre à cinq pathologies concentrent à elles seules 40 % des dépenses de santé d'un hôpital. C'est notamment le cas pour le diabète et l'insuffisance cardiaque. Alors, pour réduire ce pourcentage, l'hôpital va travailler sur ces deux pathologies. « *Il faut que le dépistage soit fait bien en amont car c'est quand le cas est grave voire critique que le coût est élevé. Alors, si on s'y prend bien en amont, on peut réduire ces coûts. On va travailler avec tous les acteurs de santé du territoire pour mener des opérations de sensibilisation notamment pour les pratiques alimentaire et sportive.* »

Pas plus de 35 heures sup' par agent

Un audit complet de la gestion du temps de travail associant cadres, direction et représentants du personnel a été réalisé en 2018.
« *J'ai souhaité résorber les 84 000 heures supplémentaires accumulées depuis la réforme des 35 heures*, explique le directeur Renaud Dogimont. *Une négociation a été engagée avec les quatre organisations syndicales représentées au sein de l'établissement. Elle a permis de conclure un protocole d'accord signé le 12 octobre dernier qui acte en quatre ans une réduction progressive de ces heures jusqu'à atteindre un maximum de 35 heures par agent et par an. Pour y arriver, on va repenser nos organisations. Nous ne sommes pas tous les jours à flux tendu. Il y a des périodes dans l'année où l'activité est moindre. On pourrait donc profiter de ces moments pour inviter les agents à prendre des récupérations pour réduire leur stock d'heures supplémentaires.* »
Rappelons que le CHD emploie 2 300 professionnels de santé.